

Aménagement territoire
Environnement
Transports
Travaux publics

Pour
un développement
durable



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère du Développement durable
et des Infrastructures

Administration des bâtiments publics

ADMINISTRATION DE LA NATURE ET DES FORÊTS
ARRONDISSEMENT CENTRE-OUEST SCHOENFELS





Préface

L'origine du château de Schoenfels, propriété de l'État depuis 1971, remonte au 13^e siècle. Il se situe le long de la rivière de la Mamer, dans la réserve naturelle « Vallée de la Mamer et de l'Eisch » et s'inscrit dans la pittoresque « Vallée des Sept Châteaux ».

Le donjon, une majestueuse tour médiévale caractérisée par ses quatre tourelles d'angle, est situé dans un parc centenaire comprenant l'ancienne ferme, la grange ainsi que les nouvelles constructions.

Longtemps abandonné et sans véritable affectation, le site connaît une nouvelle vie. La restauration des murs porteurs de la ferme et de la grange permet de maintenir l'aspect et la volumétrie des constructions historiques. Les nouvelles constructions en matériaux traditionnels, à l'emplacement des anciennes étables, sont regroupées autour de l'ancienne cour intérieure. Du côté de la vallée, un nouveau volume, qui unit les matériaux béton et bois, a été ajouté.

L'affectation est double, d'une part au profit de l'atelier thérapeutique qui est installé dans une aile de la cour intérieure depuis juin 2014, d'autre part à l'Administration de la nature et des forêts, arrondissement centre-ouest qui occupe les autres parties depuis mai 2018 et qui dispose désormais d'infrastructures modernes et fonctionnelles, adaptées pour les besoins d'une administration du 21^e siècle.

Le site ouvert au public et aux associations locales sera complété dans les mois à venir par un musée forestier, intégré dans l'ancienne grange, et d'un parking écologique réservé aux utilisateurs et visiteurs du site.

Je tiens à exprimer mes sincères remerciements envers tous ceux qui ont contribué à la conception et à la réalisation de ce projet réussi dans le plus grand respect de son caractère historique et écologique et je suis confiant que les nouvelles infrastructures se prêteront parfaitement aux besoins de leurs utilisateurs.



François Bausch
Ministre du Développement durable
et des Infrastructures





Historique

Le château fort des seigneurs de Schoenfels, mentionné dès la fin du 13^e siècle, a perdu sa fonction militaire suite au dérasement d'une partie des anciens murs par les troupes françaises sous le roi Louis XIV en 1683.

À la suite de l'incendie survenu en 1690, le château est rénové et devient la demeure successive de familles nobles.

Après l'Ancien Régime, J.B. Thorn, avocat et homme politique luxembourgeois, a acquis le château et ses dépendances. En 1844, le château de Schoenfels est décrit comme « une espèce de forteresse de forme carrée, portant vers le ciel son front crénelé avec le caractère et la magnificence des plus beaux donjons du moyen-âge » (selon le chevalier l'Évêque de la Basse-Moûturie).

Entre 1840 et 1948, pendant plus d'un siècle, le site a appartenu à des propriétaires étrangers, puis est racheté par une famille luxembourgeoise qui le cède à l'État luxembourgeois en 1971.

Aujourd'hui, le site a reçu une nouvelle vocation : il est affecté partiellement à l'atelier thérapeutique de l'a.s.b.l. Stëmm vun der Strooss et d'autre part au nouveau centre administratif régional de l'Administration de la nature et des forêts.



Marienthal Schoenfels.

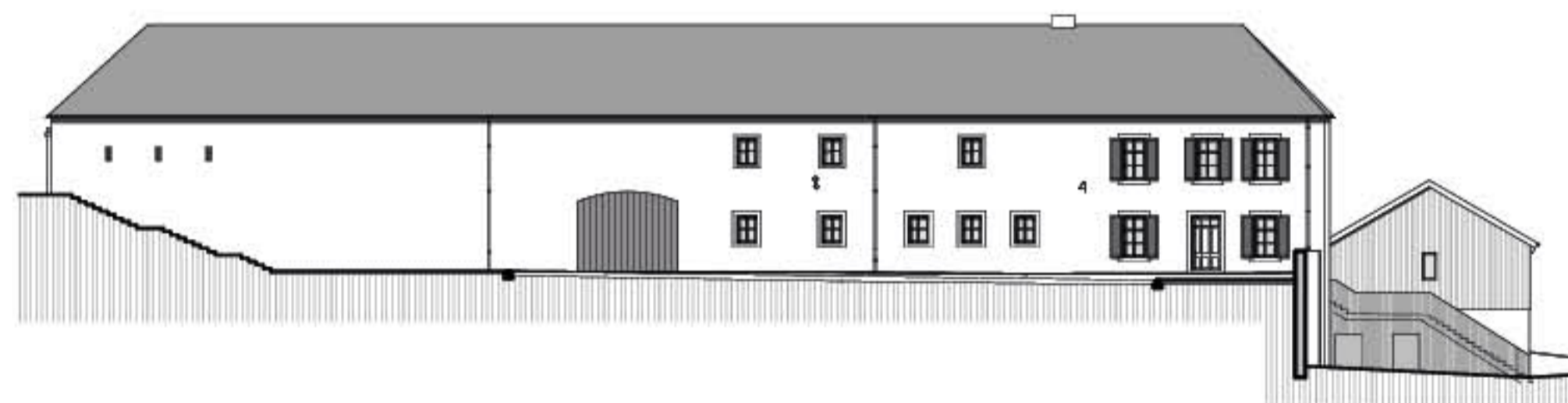


Implantation

Le « Domaine de l'État de Schoenfels » est situé dans la vallée de la Mamer aux abords du CR 101 dans un grand parc à la limite de la localité de Schoenfels en direction de Mersch. Le site est inscrit sur l'inventaire supplémentaire des immeubles bénéficiant d'une protection nationale depuis 1973.

Il comprend un ensemble de bâtiments :

- donjon
- ancienne ferme avec grange
- nouvelles constructions à l'endroit des anciennes étables







Concept architectural

Tandis que les bâtiments annexes du château, à savoir la ferme et la grange, ont été restaurés et transformés suivant les besoins de l'Administration de la nature et des forêts (ANF), les anciennes étables du site ont été démolies pour faire place à de nouvelles constructions dont une aile qui héberge un atelier thérapeutique réalisé dans une première phase pour l'a.s.b.l. Stëmm vun der Strooss et une autre aile réalisée dans une deuxième phase pour les besoins de l'ANF.

Phase 1 : Construction d'un atelier thérapeutique pour les besoins de l'a.s.b.l. Stëmm vun der Strooss

L'atelier thérapeutique, achevé en 2014, est logé dans l'aile côté rue, à l'emplacement des anciennes étables. Le rez-de-chaussée comporte l'entrée principale, un réfectoire pour 50 personnes, l'atelier pédagogique, la cuisine, la buanderie ainsi que des locaux de stockage. Au sous-sol sont aménagés les vestiaires, les sanitaires et les locaux techniques. À l'étage, la partie « administration » comprend les bureaux tandis que la partie « hébergement » comprend 8 chambres doubles, une infirmerie, une salle de séjour ainsi que des sanitaires.

Phase 2 : Construction pour les besoins de l'Administration de la nature et des forêts, arrondissement centre-ouest

Le projet réalisé pour les besoins de l'ANF prévoit l'assainissement des bâtiments « ferme » et « grange » ainsi que la construction d'une nouvelle aile, située à l'emplacement des anciennes étables, orientée du côté de la vallée. Un hangar en bois a été construit au pied des bâtiments.

L'aménagement et l'entretien du parc sont assurés par l'ANF en collaboration avec les exploitants de l'atelier thérapeutique.

Concept technique et énergétique

Installations techniques

Le concept énergétique réalisé vise à promouvoir les énergies renouvelables. Une chaudière à copeaux de bois garantit le chauffage et l'approvisionnement en eau chaude des bâtiments de l'ANF et du donjon. Le chauffage à bois permet une réduction de CO₂ par rapport à un chauffage au gaz. Une chaudière classique d'appoint assurera le chauffage du site en cas de nécessité. Le donjon et les bâtiments de l'ANF sont raccordés à ces deux installations.







Programme de construction

Ferme

- réception
- espace visiteurs
- salles de réunion
- kitchenette
- sanitaires
- archives
- chaufferie

Grange

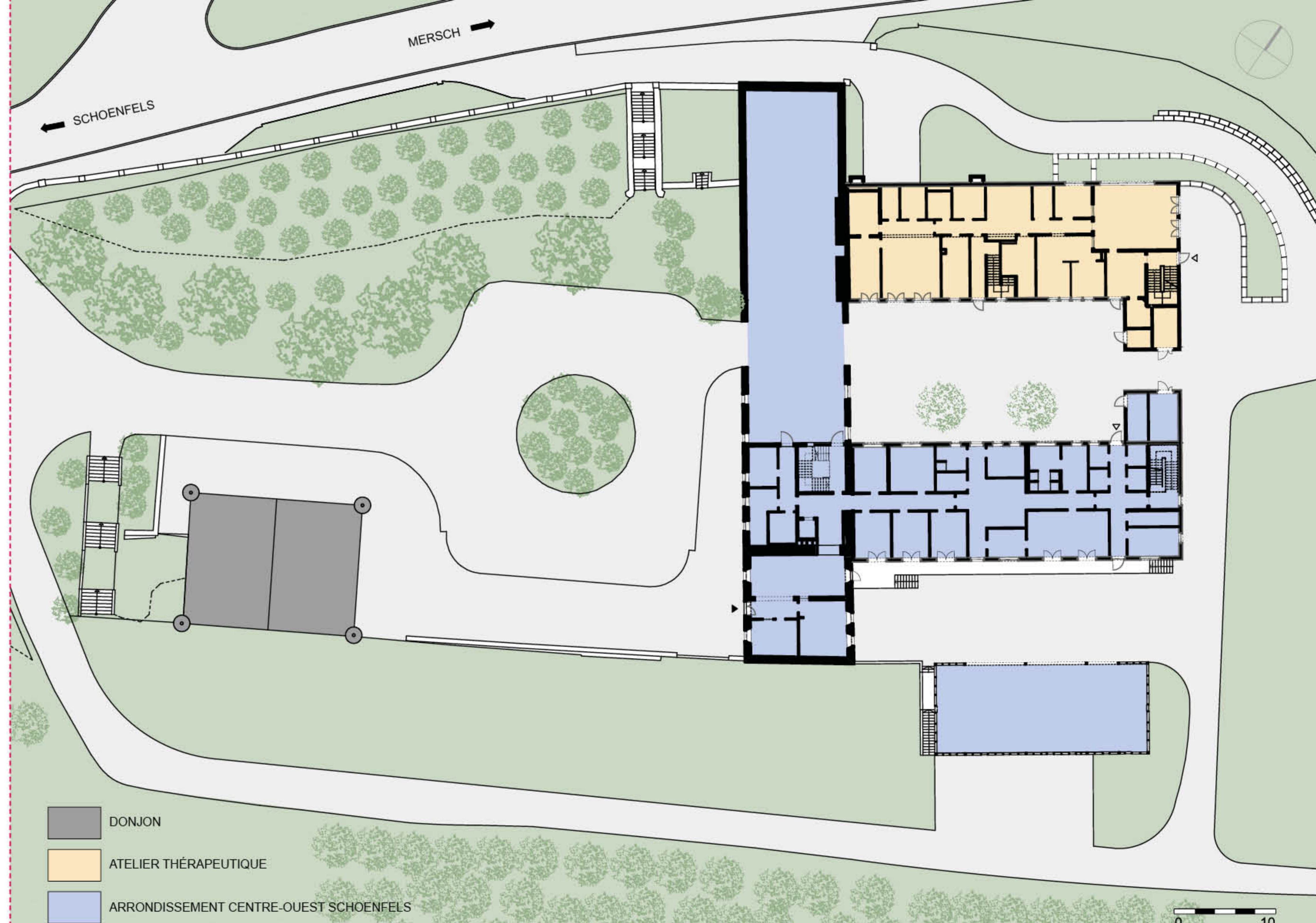
- musée forestier

Aile administrative

- bureaux
- kitchenette / réfectoire
- sanitaires / vestiaires
- stockage
- archives
- locaux techniques

Hangar

- ateliers







Dates-clés du projet

Validation de l'avant-projet définitif novembre 2013

Autorisation de bâtir juin 2014

Début des travaux octobre 2015

Mise en service mai 2018

04

05

06

07

08

09

10

Chiffres-clés techniques

Surfaces et volumes

Surface nette 1'900 m²

Volume 7'800 m³

Coût du projet

Budget total 6'100'000.- TTC



Maître d'ouvrage

Ministère du Développement durable et des Infrastructures

Administration des bâtiments publics

Maîtrise d'œuvre

Architecte

Arlette Feierstein Architectes

Ingénieur génie civil

Milestone Consulting Engineers s.à r.l.

Ingénieur génie technique

Felgen et Associés Engineering S.A.

Ingénieur paysagiste

GFL Plan

Bureau de contrôle

Socotec Luxembourg s.à r.l.

Organisme agréé

Vinçotte Luxembourg a.s.b.l.

Coordinateur de sécurité et de santé

Socotec Luxembourg s.à r.l.





Aménagement & territoire
Environnement
Transports
Travaux publics

Pour
un développement
durable



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère du Développement durable
et des Infrastructures

Administration des bâtiments publics

Textes : Administration des bâtiments publics
Documents graphiques : Arlette Feierstein Architectes
Photographies : Blitz
Design : Accentaigu
Imprimerie : Hengen



09/2018